



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

« Et il ne s'est plus levé de prophète en Israël comme Moché, auquel Hachem S'est fait connaître face à face... et pour toute la main forte, et pour toute la grande terreur qu'a faites Moché aux yeux de tout Israël. » Dévarim (34 ; 10-12)

Rachi vient nous expliquer les derniers mots de la Torah : « aux yeux de tout Israël », en disant : « Son cœur l'a poussé à briser les Tables de la Loi sous leurs yeux ».

Aussi étonnant que cela puisse paraître, la Torah ne termine pas avec un « happy end », mais au contraire en rappelant un événement plutôt dur, celui de la destruction des Tables de la Loi après la faute du veau d'or.

Pourquoi se quitter sur un épisode aussi triste ? Quel est le sens de l'acte de Moché et en quoi est-il important ?

La Torah vient nous rappeler le grand acte de Moché et souhaite que nous en percevions l'utilité et les conséquences positives.

Au moment où tout le peuple d'Israël s'apprête à clôturer la lecture des cinq Livres et à fêter Sim'hat Torah, Hachem, estimant ce moment particulièrement propice, nous transmet alors un précieux message afin de mieux recommencer une nouvelle lecture de la Torah et une nouvelle année.

Comme nous le savons et le constatons tous, nous sortons ce jour-là dans nos communautés, tous les Sifrei Torah et leurs accessoires du Heikhal. Les fidèles ne lésinent pas sur l'achat des Mitsvot, comme l'ouverture, la fermeture du Heikhal, ou le port du Séfer Torah.



FINIR PAR COMPRENDRE

On dépense de belles sommes pour les Rimonim ou autre décoration du Séfer Torah. Cet aspect de la Torah nous plaît, ce sont des moments forts. Chantez, dansez, Kavod à la Torah !

Les synagogues sont pleines : des hommes « ivres » de joie, des femmes « armées » de bonbons, et des enfants munis de leur mini Séfer Torah en peluche qui imitent les grands. Personne ne manque ce grand événement tellement spécial.

Le 'Hafets 'Haïm nous explique cet engouement et les risques qu'il comporte, si l'on ne s'en tient qu'à cela, au moyen de la parabole suivante :

C'est l'histoire de Rivka et Sarah, deux sœurs aux destins opposés.

Rivka épousa un homme riche, elle connaît les voyages, les hôtels, les bijoux et mène une vie de grand standing. Sarah quant à elle, épousa un homme de condition modeste, ils bouclent tout juste les fins de mois, le mobilier est le même depuis le début du mariage, ses vêtements sont un peu démodés, etc.

Après quelques années, Rivka et Sarah se rencontrent.

Rivka demande à sa sœur : « Puis-je te poser une question ? Comment peux-tu être aussi heureuse en vivant tellement à l'étroit ? »

Sarah lui répondit par la question inverse : « Pourquoi es-tu aussi triste malgré ton train de vie de princesse ? » **suite p3**



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

Le calendrier hébraïque est magnifique, depuis les jours austères et de repentance Roch Hachana et Yom Kippour, nous entrons directement sous la Soucca, cette petite cabane, accompagné des quatre espèces végétales Loulav, Ethrog, Hasdass et Arava. Le Midrach plusieurs fois rapportés par votre feuilleton préféré enseigne que, si au grand jamais, on devait écoper d'un jugement sévère, que D' nous en préserve, lors de ses derniers jours, il nous resterait à prendre nos bagages et de prendre l'exil sous notre sainte cabane. De cette manière élégante, on prend sur nous, à l'avance, la punition de l'exil afin que l'année à venir soit exemptée d'une telle punition (bar minan). La grande douceur sera, que durant notre passage éphémère sous notre Soucca, on vivra un temps particulièrement agréable. En effet, la Halakha (loi juive) stipule que l'on y placera ses beaux services et qu'on se revêtira de nos plus beaux habits de Yom Tov et 'Hol Hamo'éd. Donc en prenant cet exil doré, on aura la certitude qu'Hachem nous préservera de grands maux pour l'année à venir. N'est-ce pas beau d'être né juif, mes chers lecteurs ?

Une fois, un grand commerçant s'était rendu auprès d'une sommité de la 'Hassidouth : l'Admour de Gour, le Beth Israël. Le nanti dira au rav qu'il est comblé dans sa vie, il ne lui manque rien. Il possède de gros revenus, une belle famille et tout le monde est en bonne santé, béni soit Hachem ! Seulement il lui manque quelque chose : la joie. Il dira : « Rabbi, je ne comprends pas ce qui m'arrive, j'ai tout pour être heureux mais je ne le suis pas ! » Le rabbi lui répondit d'après un verset dans les Tehilim (30.12) : « Ouvre ton sac et fait venir la joie ! ». Et le rav d'expli-

DU BONHEUR TOUTE L'ANNÉE GRÂCE À SA SOUCCA



quer à sa manière : « Le roi David nous donne un conseil pour accéder à la joie : ouvre ton sac de richesses donne à ton prochain et aux bonnes œuvres (ndlr : d'ailleurs je connais personnellement un très bon Collet du rav Asher Brakha-Bénédict situé à Raanana et avec des succursales dans beaucoup d'autres villes du saint pays...). Ouvre ton cœur à ton prochain : plus tu mettras la main à la pâte, plus ta joie grandira et tu atteindras le bonheur. Fin de l'anecdote. Donc si parmi mes fidèles lecteurs il existe certains qui sont tracassés par les soucis quotidiens, même alors que la fête de Souccoth est à notre portée, je leur propose cette semaine le conseil de ce grand de la Tora : s'occuper des besoins de son prochain cela peut être pécuniaire mais c'est aussi et bien des fois le soutien physique ou morale. Et cela commencera bien évidemment par nos plus proches : sa femme, ses enfants puis le cercle des amis et enfin de la communauté plus éloignée. D'ailleurs le Choul'han 'Aroukh (529) tranche qu'on devra acheter à sa femme des vêtements neufs ou des bijoux (pour la fête) et à ses enfants

des friandises et on sera aussi redevable de procurer de la nourriture aux différents pauvres. C'est peut-être l'intention du verset lorsqu'il est écrit au sujet de la fête de Souccoth : « Et tu te réjouiras durant la fête : toi, ton fils, ta fille ta servante, le Lévi le converti l'orphelin et la veuve qui se trouvent dans ta ville » (Devarim 16.14). C'est-à-dire que pour accéder à la vraie joie il faudra veiller à ce que son prochain ait de quoi passer dignement la fête. **Suite 2**



Préparons-nous à Soukot

Extrait de Oushpizine

LA SOUKA PAR LE MERITE DE LA BRIT MILA

Dans la Torah, (Berécht 18, 1), il est écrit : « *Hachem lui apparut dans les plaines de Mamré, et il était assis à l'entrée de la tente, par la chaleur du jour.* »

Rachi nous explique qu'Hachem s'est dévoilé à Avraham dans les plaines de Mamré, car Mamré l'avait conseillé à propos de la Brit Mila.

Rachi puise sa source dans le Midrach Tan'houma Parachat Vayéra, dans lequel apparaît le récit suivant :

Avraham avait trois amis : Anère, Echkol et Mamré.

Après qu'Hachem ait ordonné à Avraham de se circoncire, ce dernier alla demander conseil à ses trois amis.

Avraham se rendit tout d'abord chez **Anère** et lui expliqua l'ordonnance d'Hachem, puis il lui demanda conseil sur la façon d'agir. Anère lui répondit ainsi : « *Souhaites-tu donc t'handicaper ?* Les proches des rois que tu as tués peuvent surgir à tout moment pour t'assassiner et ton état ne te permettra pas de fuir ! »

Insatisfait du conseil, Avraham se rendit auprès

d'**Echkol**. De la même façon, il lui expliqua l'ordonnance d'Hachem et lui demanda conseil sur ce qu'il devait faire. Echkol lui répondit :

« *Tu es déjà âgé, si tu te circoncis, tu perdras beaucoup de sang, tu ne le supporteras pas et tu en mourras.* »

Insatisfait là encore de cette réponse, il se rendit enfin auprès de **Mamré**. Celui-ci, très étonné de la demande d'Avraham lui répondit :

« *Comment moi, pourrais-je te conseiller à propos d'une telle ordonnance ? Cet ordre vient de Celui qui t'a sauvé de la fournaise ardente. C'est également Lui qui a fait tant de miracles pour toi lors des guerres que tu as menées contre les rois, et dont tu es sorti victorieux. Tu n'a donc qu'à agir selon Son ordonnance !* »

Hachem dit à Mamré : « *Tu lui as donné le conseil de se circoncire, ainsi Je me dévoilerai à lui dans ton territoire.* »

Sur ces mots du Midrach, les Daat Zkenim posent la question suivante :

« *Comment est-il possible qu'un homme tel qu'Avraham, qui par la force de sa Emouna et de son Bit'a'hon avait pu se mesurer et surmonter toutes les épreuves qu'Hachem lui avait envoyées, demande conseil à des amis pour l'accomplissement de la Mitsva de Brit Mila, alors qu'il en avait reçu l'ordre Divin ! ?* »

Par ailleurs, comment Anère et Echkol ont-ils pu répondre de la sorte, alors qu'ils avaient aussi été témoins des miracles qu'Hachem avait accomplis pour Avraham ? Comment pouvaient-ils s'inquiéter pour la sécurité ou la santé d'Avraham si celui-ci exécutait l'ordre Divin ?

Le **'Hatam Sofer** écrit dans ses Drachot (Chabbat Chouva 29a). **Pourquoi la fête de Soukot, qui a été instaurée en souvenir des Nuées de Gloire, se déroule-t-elle en Tichri, alors que les Nuées de Gloire étaient présentes toute l'année dans le désert, et cela pendant les quarante ans que les Bnei Israël s'y trouvèrent ?**

Pourquoi par ailleurs, ne pas fêter le souvenir du puits de Myriam et de la Manne, qui étaient eux aussi des miracles dévoilés ? Pourquoi ne rappeler que le souvenir des Nuées de Gloire ?

La joie de la fête de Soukot tient son origine dans le pardon accordé par Hachem aux Bnei Israël à l'issue de Yom Kippour.

La preuve que les Bnei Israël ont été pardonnés de la faute du Veau d'or est le retour des Nuées de Gloire dans leur camp.

En effet, lors de la faute du Veau d'Or, les Nuées de Gloire avaient disparu du camp d'Israël. Mais après Yom Kippour, les Bnei Israël furent pardonnés. Moché descendit le lendemain du mont Sinaï et demanda aux Bnei Israël d'apporter des offrandes d'or, de cuivre... Ces offrandes, qui seront utilisées pour la construction du Michkan, serviront d'expiation à la faute du Veau d'Or. Tout le peuple s'agita pendant quatre jours, afin d'apporter ce qu'il avait de plus cher. **C'est alors que les Nuées de Gloire réapparurent. Une grande joie régna ce jour-là dans le camp d'Israël, car ce fut le signe que leur faute avait été expiée.**

C'est donc le 15 Tichri que les Nuées de Gloire se réinstallèrent dans le camp et que les Bnei Israël retournèrent dans leurs Soukot.



Il est écrit dans les Pirkei de Rabbi Eliezer qu'Avraham fut circoncis le jour de Yom Kippour. En effet, chaque année, **Hakadoche Baroukh Hou voit le sang de la Mila d'Avraham Avinou et pardonne les fautes de ses enfants lors de Kippour.**

Le pardon qu'Hachem nous accorde le jour de Kippour pour la faute du Veau d'Or, revient donc entièrement au mérite du sang de la Mila d'Avraham Avinou ! Un pardon qui occasionna, ne l'oublions pas, le retour des Nuées de Gloire, autrement dit de la Souka, dans la joie la plus intense !

Revenons maintenant à notre première question : **comment Avraham a-t-il pu demander conseil à ses amis au sujet de la Brit Mila ?** La vraie question d'Avraham n'était pas de savoir s'il devait ou non faire la Mila, il ne

mettait absolument pas en cause l'ordre d'Hachem, il voulait en fait **obtenir un conseil sur le moment le plus adapté pour l'accomplir.** Avraham Avinou ne savait pas s'il devait accomplir la mitsva de la Brit Mila le jour de Kippour, jour difficile à cause du jeûne qui l'affaiblirait, ou le lendemain, jour plus propice, afin d'être moins exposé au danger.

C'est sur ce point précis qu'Anère et Echkol ont répondu. Selon eux, il valait mieux reporter l'accomplissement de cette mitsva au lendemain afin de diminuer les risques.

Mamré, quant à lui, grâce au conseil plein de Emouna et de Bit'a'hon qu'il lui donna, eut le mérite de voir son nom sanctifié et ses plaines choisies pour le dévoilement d'Hachem à Avraham.

Avraham écouta le bon conseil. **C'est donc à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, le jour de Kippour, jour de jeûne et de Téfila, qu'il accomplit lui-même sa Mila !**

C'est en l'honneur de ce dévouement sans limites que chaque année, de génération en génération, nos fautes sont pardonnées ; **ce sont grâce à ces gouttes de sang que la faute du Veau d'Or a pu être expiée et que les Nuées de Gloire sont revenues dans le camp des Bnei Israël.**

Extrait de l'ouvrage « OUSHPIZINE » du Rav Mordekhai Bismuth disponible en téléchargement libre sur notre site ovdhm.com



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

DU BONHEUR TOUTE L'ANNÉE GRÂCE À SA SOUCCA (SUITE)

Et pour tous ceux qui n'ont pas la possibilité de soutenir leur prochain par exemple s'ils habitent en Auvergne, Honfleur ou même au Cameroun, la communauté juive reçoit notre feuillet là-bas, je leur propose un autre conseil pour y accéder. La Guemara au début de Soucca enseigne qu'une Soucca élevée de plus de 20 Amoth soit plus de 10 mètres, est impropre à la Mitsva. Une des raisons données dans la Guemara (Souca 2) est qu'au-delà de 20 amoth un homme se trouve sous l'ombre des pans de la Soucca et non sous l'ombre du toit (sekhakh). En effet, le principal de la Mitsva c'est le toit ; la preuve est que ses murets peuvent être constitués de toutes les matières métal, plastique ou pierres tandis que le toit n'est valable que s'il est constitué de matière végétales. Le « Aroukh Laner » dans une introduction au traité Soucca explique que les pans sont une allusion à toutes les données de ce monde qui entourent

l'homme depuis le bas. Cependant l'homme perspicace lève son regard vers le ciel le toit de sa Soucca. Il sait que le principal de sa cabane c'est le toit car il représente la Providence Divine. En levant notre regard on se rappelle de la Main Divine qui veille sur nous. C'est cette Main qui nous surveille et guide nos pas. On aura confiance que tous nos besoins seront assurés à chaque moment. Donc la Soucca vient nous éclairer que la Présence Divine est présente dans nos vies. Or, si notre Soucca est trop élevée, on se sent protéger par les pans : on place trop notre confiance dans les données de ce monde par exemple son boss ou le directeur du personnel ou même le Roch Collé, pour ceux qui ont la chance d'étudier au Beth Hamidrach. La vraie délivrance de l'homme provient d'Hachem et non des hommes.

Rav David Gold ☎ 00 972.55.677.87.47

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

Pour l'élévation de l'âme de Betty Batia Fréha פ"צ bat Myriam



La réussite spirituelle et matérielle de Raphaël ben Sim'ha Joëlle Esther bat Denise Dina Qu'Hachem leur accorde brakha vé hatslakha

La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Camouna Qu'Hachem leur accorde brakha vé hatslakha

MERCI HACHEM pour tous ces Nissim et Niflaot que Tu réalises chaque jour envers Ton peuple

Pour l'élévation de l'âme de Denise Dins CHCIHE bat Dina



Pour l'élévation de l'âme de Albert Avraham CHCIHE ben Julie





Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

Alors Rivka lui expliqua : il est vrai qu'elle avait déjà fait deux fois le tour du monde, qu'elle ne manquait de rien, ni de vêtements, ni de bijoux... mais son mari ne la considérait pas comme sa femme. Il ne lui demandait jamais conseil, ne la consultait pour rien, elle se sentait aussi importante que la belle bibliothèque qui trônait dans leur salon.

Et Sarah à son tour lui décrivit sa vie. Il est vrai que son mobilier n'avait jamais changé, que ses vêtements n'étaient pas renouvelés souvent... mais son mari la considérait vraiment comme sa femme, il s'inquiétait de sa santé, sa vie, c'était leur vie, son avis était primordial...

C'était cette considération qui rendait Sarah heureuse, tandis que c'était l'absence de considération qui rendait Rivka malheureuse.

Le 'Hafets 'Haïm nous explique ensuite que la Torah est notre « Échet 'Hayil », cependant il y a deux types de comportements que l'on peut adopter à son égard : la considérer et la consulter, ou bien s'en tenir à l'orner de Rimmonim et de beaux tissus.

Ne soyons pas comme le « Mr Rivka », pour qui sa femme n'est qu'une accompagnatrice, mais avec qui, il ne vit pas.

On peut acheter, décorer, honorer la Torah, mais il ne faut pas s'arrêter là. On doit consulter la Torah, la craindre, la respecter, l'écouter, vivre avec Elle et pour Elle. C'est là, la véritable considération.

En cassant les Tables de la Loi après la faute du veau d'or, Moché nous a enseigné que la Torah n'était pas juste faite pour rester dans les Arone Hakodech. On ne peut pas vivre avec le veau (exclure la Torah) et posséder la Torah (dans une boîte).

FINIR PAR COMPRENDRE (suite)

Si on ne pratique pas la Torah, il n'y a pas de Torah, on ne peut pas se dire respecter et aimer la Torah en dansant avec elle ou l'ornant de jolies décorations, et d'un autre côté ne pas écouter ses Lois. Ce serait lui faire un affront, se moquer d'Elle !

Moché, devant leur comportement irrespectueux, a dû briser les Tables de la Loi parce qu'elles n'étaient plus d'aucune utilité. Nous devons comprendre que la Torah nous a été donnée afin d'être respectée et pratiquée.

Si, après la lecture de 54 parachotes retraçant l'histoire de nos Patriarches, la sortie d'Égypte, le don de la Torah... nous n'avons toujours pas compris le message, la Torah en guise de conclusion, nous dit les choses sans équivoque, en mentionnant pour conclure l'évènement majeur des Tables de la Loi brisées.

Avant d'entreprendre nos achats pour Sim'hat Torah, rappelons-nous que le but principal du don de la Torah est de l'étudier en vue de l'appliquer.

Même si l'un n'empêche pas l'autre, le plus grand bonheur pour une femme, n'est pas tant les cadeaux et leurs valeurs, que l'intention qui a motivé leur achat, l'attention et l'effort qui l'ont accompagné.

Jusqu'à quand un 'Hatan est-il considéré comme 'Hatan ? Tant qu'il considère sa Cala comme une reine. Notre peuple est marié à la belle Torah, traitons-la comme il se doit, avec tous les égards qu'elle mérite, et nous serons souverains parmi les peuples.

Rav Mordékhai Bismuth
mb0548418836@gmail.com



Au puits de la Paracha

Hagaon Harav Elimelech Biderman

SOUS LES AILES DE LA CHEKHINA

La Torah nous ordonne (Vaykra 23, 42-43): « *Vous résiderez dans des Soucot durant sept jours, tout indigène en Israël demeurera sous une Souca afin que vos générations sachent que j'ai fait demeurer les enfants d'Israël dans des Soucot, lorsque je vous ai fait sortir d'Égypte, Moi Hachem votre D.* »

Parmi toutes les Mitsvot de la Torah, il s'en trouve certaines dont l'intention n'entrave pas leur accomplissement tandis que pour d'autres, elle est nécessaire (cf. Choul'han Aroukh Ora'h 'Haïm 60 et les commentaires Ad Hoc). Néanmoins, le Ba'h stipule que toutes les opinions s'entendent pour dire qu'au sujet de la Souca l'intention fait partie intégrante de cette Mitsva car le verset lui-même pré-

cise à son sujet : « Afin que vos générations sachent. » Et puisque la Torah elle-même a dévoilé la raison de cette Mitsva, nous devons réfléchir à son sens : **pourquoi nous ordonne-t-on de sortir de notre demeure fixe de toute l'année pour résider dans cette habitation précaire en souvenir des Soucot dans lesquelles résidaient les Bné Israël à leur sortie d'Égypte ?**

En fait, nous devons comprendre de cela que le Saint-Béni-Soit-Il a créé et conduit le monde entier : de la même manière qu'Il désira que les Bné Israël fussent asservis sous la domination de l'Égypte, Il désira également qu'ils en fussent délivrés, car tout est placé dans Ses mains.

A partir de là, chacun en tirera des conclusions pour sa propre existence : **tout ce qui lui arrive est le fruit de la Providence Divine qui œuvre pour son plus grand bien.** A chaque instant, il est placé dans les meilleures mains possibles.

Le Rachbam (un des Baalé Hatosséfote du Moyen-âge, n.d.t) explique à ce propos que le fait de se souvenir des Soucot dans lesquelles Hachem a fait résider les Bné Israël dans le désert sans jamais leur attribuer de résidence fixe doit nous conduire à rendre grâce à Celui qui nous a donné de vraies maisons et toute l'abondance dont nous jouissons. Par ce biais, l'homme n'en viendra pas à penser que le mérite lui en revient.

La Guémara (Souca 2a) enseigne qu'une Souca haute de plus de vingt coudées (env. 10 mètres, n.d.t) est impropre à l'accomplissement de la Mitsva du

fait que l'homme qui s'y abrite ne se trouve pas à l'ombre du Skakh (le toit précaire de la Souca, n.d.t) mais à l'ombre des murs.

Le Aroukh Laner (à la fin du traité Souca) explique que **les murs qui délimitent la Souca font allusion au monde matériel** à l'ombre duquel se trouve l'homme ici-bas. Néanmoins, l'homme doté de bon sens lève les yeux vers le Ciel et comprend ainsi que **le Skakh qui représente la Providence Divine constitue le point déterminant de son existence**, c'est Elle qui le dirige constamment. Il a confiance dans son Créateur car il sait que c'est Lui qui pourvoit à tous ses besoins à chaque instant. **L'essentiel de la Mitsva de la Souca consiste à rappeler à l'homme la présence de la Nuée Divine qui l'enveloppe.**

C'est la raison pour laquelle un Skakh placé au-dessus de vingt coudées et que l'homme s'abrite à l'ombre des murs et non à celle du Skakh, il évoque alors celui qui place sa confiance dans les contingences matérielles. Une telle conduite est donc disqualifiée car elle n'est pas agréée par Hachem.

La Mitsva de la Souca, écrit le Sefat Emet (5645), relève directement de la confiance en Hachem, comme nous l'enseignent nos Sages : « **Sors de ta résidence fixe, ne compte pas sur ta richesse ni sur tes biens mais seulement sur Hachem.** C'est pourquoi cette fête est qualifiée « d'époque de notre joie », car aucune joie n'égale

celle de celui qui possède une véritable confiance en Hachem, comme cela est développé dans le 'Hovot Haléavot.

La récitation des Hochaanot (suppliques relatives à la fertilité de la terre et à l'abondance des pluies, n.d.t) a été pour cette raison instituée durant cette fête pour renforcer le juif dans sa foi que la bénédiction de toute l'année ne dépend que de l'aide d'Hachem et l'empêcher de penser qu'il peut compter sur la récolte qu'il vient d'engranger. Ceci est évoqué dans le verset des Téhilim (62, 9) : « **Ayez confiance en Lui chaque fois que vous épanchez vos cœurs devant Lui.** » Le fait d'épancher son cœur fait allusion au « Nissoukh Ha Maïm » (à l'offrande d'eau qui avait lieu à Soucot à l'époque du Temple, n.d.t). **La nature profonde d'un juif est de placer sa confiance en D. à chaque fois qu'il a besoin d'être délivré.** C'est pourquoi le Saint-Béni-Soit-Il nous place sous les ailes de Sa providence pendant toute cette période, comme il est dit (Téhilim 32, 10) : « Celui qui a confiance en D. est enveloppé de bonté. »

Rav Elimelech Biderman

Offrez un colis pour les fêtes de Soukot à une famille nécessiteuse en Israël

Eux aussi ont le droit de fêter Soukot dans la joie



J'AIDE UNE FAMILLE



Paiement sécurisé en ligne
www.ovdham.com



L'anecdote de la semaine

Rav Moché Bénichou

LA MITSVA LA PLUS DIFFICILE

On relate que les disciples du Gaon de Vilna *zatsal* lui demandèrent de leur révéler **quelle est la mitsva de la Torah la plus difficile à accomplir.**

Chabbat, par exemple, n'est pas une mitsva difficile. Bien que les lois concernant le chabbat soient nombreuses, en les accomplissant, elles deviennent une habitude quotidienne. Au contraire, chabbat nous est donné en cadeau, il provient du trésor de L'Eternel: "Ce jour est pour Israël rempli de lumière et de joie". A **Pessa'h**, on peut considérer l'élimination du **'hamets** comme une difficulté. Ou bien, on peut considérer comme difficile une des quatre mitsvot permanentes comme aimer et craindre Dieu; et "Dieu se tient en permanence devant moi". Ou bien, l'interdiction de détourner son attention des **Téphelines**. Ou bien, "Aimes ton prochain comme toi-même", "comme toi-même" exactement; sans différences ni tromperie ou mauvaises intentions. "Comme toi-même" véritablement!

Cependant, la réponse du Gaon de Vilna les surprit tous: "**La mitsva la plus difficile à accomplir**", **trancha-t-il**, "**est 'Et tu célébreras ta fête dans la joie, tu incarneras la joie'!**"

Tous les disciples furent étonnés de cette réponse. D'un côté, il s'agit d'un commandement joyeux, merveilleux. Mais d'un autre côté, ils comprirent que son accomplissement est très difficile. En effet, cette obligation de la Torah nous demande d'être joyeux sans interruption huit jours d'affilés, ce qui équivaut environ à deux cent heures, onze mille cinq cent minutes... Les enfants se disputent, l'épouse s'énerve, la belle-mère est en chemin, le loulav n'est pas cachère, les plats ont refroidi, les pneus de la voiture ont crevé, la note d'électricité est arrivée... Mais il est interdit de s'irriter ou d'être triste. Et ce

n'est pas tout, le mari a l'obligation de réjouir son entourage, comme il est écrit: "**L'épouse, c'est le mari qui la réjouit**" (Kidouchin 34B), ainsi que l'obligation de réjouir les enfants.

La seconde guerre mondiale éclata. Le sang juif fut versé en abondance. Aux Etats-Unis, le nombre de réfugiés de guerre s'intensifia. Malheureusement, leurs proches sont restés dans l'Europe en feu. Le sage **Rabbi Pinhas David halévi Horowitz**, l'Admour de Boston *zatsal*, est assis à la tête de la table dressée en l'honneur de la fête de Sim'hat Torah. Il réjouit ses invités qui entonnent un chant magnifique. Soudain, **un cri de protestation retentit d'un cœur contrit et furieux**, le cœur d'un fils apeuré par le destin réservé à ses parents restés en Europe: "**Rabbi, en Europe du sang juif est versé et ici on chante?!!**"

Le chant fut interrompu immédiatement, les invités furent décontenancés par la tournure des événements et se sentirent très embarrassés. En effet, **comment ont-ils pu oublier le désastre et ignorer les malheurs qui se sont abattus sur leurs proches?!!**

Soudain, la voix du rabbi brisa le silence pesant. Il cita par cœur une phrase du Rambam ztsl extraite des lois s'appliquant au loulav et rappre-

lant *simhat bayit hachoeva*: "**La joie et l'amour que Dieu a ordonné à l'homme de ressentir en accomplissant la mitsva est un grand travail sur soi**".

Après avoir cité cette affirmation, le rabbi demanda: "**La joie est-elle un travail, un effort et une peine?** Au contraire, ne jaillit-elle pas spontanément comme une mélodie et les jambes se mettent à danser d'elles-mêmes?"

En fait, le Rambam ztsl parle de notre génération. Il pensait aux périodes de malheur et de ténèbre, de tristesse et de dépression. Ainsi, **quand nos yeux versent des larmes et que nos cœurs sont en peine, quand nos gorges sont serrées et que nous gémissons de douleurs, c'est là que la joie est un effort, un grand travail sur soi.**

Les Juifs qui se sont dévoués pour servir Dieu dans toutes les générations, se dévoueront pour Le servir également dans la joie! Mes chers amis, chantons pour notre Créateur! **Le mérite de cette mitsva transpercera les ténèbres et protégera nos proches afin de les maintenir en vie.**

Le chant reprit avec force. Un chant de joie et de supplication.

Cette histoire est véridique, émouvante et étonnante. Elle incarne la **force d'Israël et de sa sainteté**, qui est comme toi Israël! **Remercions Dieu qui est si bon** car nous vivons une époque de bonté et Dieu merci nous n'avons pas à fournir un grand effort pour nous réjouir. Si ce n'est pas un grand travail d'être joyeux, c'est tout de même un "petit effort": surmonter les quelques minutes de morosité et de peine, de mélancolie et de chagrin afin d'accomplir littéralement: "**Et tu incarneras la joie**". **Réjouissons-nous et réjouissons notre**



entourage.

Qu'apprenons-nous de cette mitsva? Certains pensent que la Torah exige de nous de n'accomplir que des commandements: fait ceci et ne fait pas cela, si tu payes cette "taxe", on n'exige pas de toi de changer. On ne s'intéresse ni à la personnalité ni aux sentiments. Au contraire, grâce à cette mitsva de se réjouir, nous comprenons que les mitsvot s'adresse également aux sentiments de l'homme et exige de lui une maîtrise totale de soi sur ses émotions. Au point d'interdire une minute de tristesse pendant une semaine entière!

Pour conclure, il faut connaître la règle selon laquelle notre Créateur n'exige jamais de nous d'accomplir des choses qui sont au-delà de nos possibilités et ne se plaint pas de ses créatures. C'est pourquoi les impies pleurent en comprenant qu'ils auraient eu la force de vaincre leur mauvais penchant et acceptent le jugement divin qui incarne la justice véritable. Ainsi, **nous avons le potentiel d'accomplir cette mitsva de se réjouir. Il suffit d'essayer et nous réussirons!** 'Hag Samea'h

(Extrait de l'ouvrage Mayane HaMoed)

Rav Moché Bénichou